

Recommandations AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants

Marseille, 18 décembre 2008 - Lors de sa réunion du 15 décembre 2008, le Conseil d'Administration d'Avenir Telecom a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère Avenir Telecom pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du code de commerce à compter de l'exercice en cours.

A propos d'Avenir Telecom

Avenir Telecom est l'un des principaux distributeurs européens de produits et services de téléphonie mobile. Le Groupe distribue des téléphones mobiles, abonnements et accessoires directement dans son réseau de plus de 600 magasins actifs détenus en propre à l'enseigne Internity (distribution directe) et auprès d'une clientèle d'hypermarchés et de revendeurs indépendants (distribution indirecte).

Avenir Telecom emploie plus de 3 000 personnes dans 6 pays : France, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Portugal, Bulgarie.

Avenir Telecom est coté sur NYSE EURONEXT- compartiment B (Euronext Paris).

L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC All shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, et SBF 250.

ISIN: FR0000066052 Reuters: AVOM.LN Bloomberg: AVT:FP

Contacts

Agnès Tixier

Directeur Financier

Tel.: +33 4 88 00 61 32 Fax: +33 4 88 00 61 00

e-mail: atixier@avenir-telecom.fr

Carole Alexandre

Responsable Communication Financière

Tel.: +33 4 88 00 61 32 Fax: +33 4 88 00 61 00

e-mail: calexandre@avenir-telecom.fr

▶ Site Internet: www.avenir-telecom.com



